

Communiqué de presse - Bobigny, le 12 novembre 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis dévoile son Eco-collèges, son nouveau plan d'investissement 2021-2030 pour les collèges.

Lors de la séance du 12 novembre, l'assemblée départementale a voté un plan d'investissement d'1 milliard d'euros consacrés à la construction, la rénovation et la résilience écologique des collèges de Seine-Saint-Denis.

8 nouveaux collèges, 43 collèges rénovés

En tout, ce sont 7 000 places supplémentaires qui vont être créées pour les futur.e.s collégien.ne.s de la Seine-Saint-Denis. Des constructions et rénovations qui répondent ainsi à l'augmentation démographique prévue sur le territoire et aux enjeux écologiques de demain.

Des collèges tournés vers la transition écologique

Construits et rénovés, les collèges seront plus économes : réduction de 50% des émissions de CO₂, déminéralisation des cours en faveur de cours Oasis, construction en matériaux bio-sourcés, autant d'actions qui permettront à terme de mieux supporter les changements climatiques en particulier les fortes chaleurs.

Une stratégie zéro-carbone

Le plan "éco-collèges" s'inscrit dans une stratégie globale "zéro-carbone" notamment en matière de consommation énergétique des bâtiments et de restauration scolaire. D'ici 2030, le Département de la Seine-Saint-Denis espère atteindre la neutralité carbone de l'ensemble de son administration en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en mettant en place une politique de compensation.

L'avenir des jeunes, un enjeu départemental

Entre 2010 et 2020, le Département de la Seine-Saint-Denis sera passé de 120 à 130 collèges, aura reconstruit et rénové 23 collèges et modernisé 82 autres. Cet investissement témoigne de l'ambition éducative du Département afin d'offrir un environnement de travail serein et moderne aux élèves et aux équipes éducatives, techniques et administratives.

[Retrouvez le détail du Plan éco-collèges 2021-2030 en pièce jointe.](#)

"Ce nouveau plan, qui témoigne de l'ambition départementale pour les collèges de la Seine-Saint-Denis de 2021 à 2030, nous l'avons voulu résolument écologique avec Emmanuel Constant, Vice-Président en charge de l'Education. Il devra faire face aux

enjeux qui attendent la Seine-Saint-Denis tels que la hausse démographique et les changements climatiques. Pour cela, nous ferons des collèges de notre territoire, des collèges inclusifs, numériques, économes et végétalisés.”

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74